#### Organisme certificateur



Centre d'Études et de Recherches

de l'Industrie du Béton

CS 10010 - 28233 ÉPERNON CEDEX - FRANCE Tél. +33 (0)2 37 18 48 00 - Fax +33 (0)2 37 32 63 46 e.mail: qualite@cerib.com - www.cerib.com

mandaté par AFNOR Certification

Siège social : SEPA 3

67601 SELESTAT CEDEX

Établissement : SEPA 2

21 RUE DU RIED

67590 SCHWEIGHOUSE / MODER

### MARQUE NF - PAVÉS DE VOIRIE EN BÉTON

# DÉCISION D'ADMISSION N°074.001 du 28/08/03 DÉCISION DE RECONDUCTION N°074.029 du 07/01/19

Cette décision atteste, après évaluation, que les produits désignés ci-après sont conformes au référentiel de certification NF 072 Pavés de voirie en béton (consultable et téléchargeable sur le site www.cerib.com) et à la norme NF EN 1338:2004 (les spécifications sur ces produits sont rappelées au verso).

En vertu de la présente décision notifiée par le CERIB, AFNOR Certification accorde à l'établissement mentionné ci-dessus le droit d'usage de la marque NF, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et par le référentiel de certification NF 072, pour les produits désignés ci-après.

Pour le CERIB

67N004

Code interne: B8 - G9 - A - O

Cédric FRANCOU Le Responsable des activités de certification

#### CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Les principales exigences du référentiel de certification sont rappelées au verso.

Ce certificat comporte 3 pages.

Correspondant:

Béatrice LONJARET Tél.: 02 37 18 48 33 Fax.: 02 37 32 63 46

Cette décision annule remplace toute décision antérieure.

Le droit d'usage de la marque NF est accordé pour une durée de 3 ans sous réserve des résultats de la surveillance qui peuvent conduire à modifier la présente décision.

Signification de la ligne code interne :

O => une page observation est annexée au présent certificat

A => usine bénéficiant d'un allègement de fréquence d'audit/inspection par tierce partie B => usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle du béton frais (1)

G => usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle des granulats (1)



L'accréditation par le COFRAC (COmité FRançais d'ACcréditation) atteste de la compétence et de l'impartialité du CERIB (organisme certificateur accrédité sous le n° 5-0002) pour procéder à la certification des produits industriels (portée disponible sur www.cofrac.fr).

### Extrait du référentiel de certification

Norme de référence NF EN 1338:2004 (P 98-338)

### SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

Définition des classes d'appellation (cf. NF P 98-082 et NF P 98-335)

Classe d'appellation NE	Nombre de véhicules charge totale Épaisseur minimale réel		
Classe d'appellation NF	≥ 3,5 t par jour et par sens	en mm	
T 3-4	26 à 150	77	
T 5 <sup>(1)</sup>	1 à 25	57	

<sup>(1)</sup> convient également pour les terrasses de toiture

#### CARACTÉRISTIQUES GEOMÉTRIQUES

- rapport longueur/épaisseur ≤ 4
- principales tolérances dimensionnelles

Epaisseur du pavé	Longueur	largeur	épaisseur
< 100 mm	± 2	± 2	± 3 (*)
≥ 100 mm	± 3	± 3	± 4

- (\*) avec aucune mesure < 57 mm pour la classe T5 et aucune mesure < 77 mm pour la classe T3-4
- épaisseur de la couche de parement ≥ 4 mm

#### **ASPECT**

Les produits ne doivent pas présenter de défauts tels que fissure ou écaillage.

#### **RÉSISTANCE MÉCANIQUE**

- résistance à la rupture en traction par fendage : valeur caractéristique 3,6 MPa, borne 2,9 MPa
- de plus, la charge de rupture de chaque pavé doit être ≥ 250 N/mm

#### RÉSISTANCE RENFORCÉE AUX AGRESSIONS CLIMATIQUES

Classe	Conditions climatiques	Classe d'exposition correspondante de l'EN 206-1	Spécifications	
В	<ul> <li>gel sévère, salage peu fréquent</li> </ul>	XF1 à XF3	Absorption d'eau ≤ 6 % en	
В	<ul> <li>gel modéré, salage peu fréquent à fréquent</li> </ul>	ΛΓΙ ά ΛΓ3	masse	

#### **RÉSISTANCE À L'ABRASION**

Classe Spécifications	
Н	Longueur de l'empreinte après essai au disque large : ≤ 23 mm

## RÉSISTANCE À LA GLISSANCE OU AU DÉRAPAGE

Pour les pavés dont la face supérieure a été intégralement meulée et/ou polie, la valeur minimale de résistance à la glissance ou au dérapage obtenue en pratiquant l'essai normalisé est garantie pour la marque

### CARACTÉRISTIQUE COMPLÉMENTAIRE OPTIONNELLE

Résistance renforcée aux agressions climatiques :

- to the total and the total a				
Classe	Conditions climatiques	Classe d'exposition correspondante de l'EN 206-1	Spécifications	
D	<ul> <li>gel sévère, salage fréquent à très fréquent</li> </ul>	XF4	Absorption d'eau ≤ 6 % en masse et perte de masse à l'essai de gel/dégel :	
	<ul> <li>gel modéré, salage très fréquent</li> </ul>	Zi i	- moyenne ≤ 1,0 kg/m² - résultats individuels ≤ 1,5 kg/m²	

#### CARACTÉRISTIQUE OPTIONNELLE FDES CERTIFIÉE

La certification des caractéristiques environnementales et sanitaires des pavés de voirie en béton d'un site de production est fondée sur l'analyse de la conformité à la FDES\* du cycle de fabrication des modèles de pavés les plus représentatifs du marché national, soit le pavé d'épaisseur 60mm de classe T5 et s'applique à l'ensemble des productions de pavé en béton certifiés.

Les étapes ultérieures à la mise sur le marché des produits (mise en oeuvre, fin de vie), traitées dans la FDES collective, sont considérées comme des constantes

La certification a pour objet d'attester que les impacts environnementaux du site de fabrication sont maîtrisés, que leur valeur est au plus égale à +10% à celles de la FDES et que les données sanitaires de la FDES sont respectées.

\*Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) collective des pavés de voirie en béton établie conformément à la norme NF P 01-010 (publication CERIB 104.E-2 publiée dans la base INIES (www.inies.fr). Les exigences de certification pour cette caractéristique sont consultables sous http://www.cerib.com.)

### SIGNIFICATION DE LA LIGNE "CODE INTERNE"

- Une note de commentaires est annexée à la présente décision
- A Usine bénéficiant d'un allégement de la fréquence d'audit/inspection par tierce partie
- Usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle des granulats (1)
- **B** Usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle du béton frais (1)
- (1) L'indice associé est celui de la décision de première autorisation



67590 SCHWEIGHOUSE / MODER



# MARQUE NF - PAVÉS DE VOIRIE EN BÉTON

Établissement : SEPA 2 Liste des produits certifiés Décision n°074.029

Page: 3

Appellations commerciales Classes d'appellation	Classes	Dimensions de fabrication n (cm)	Résistance aux agressions climatiques		Usure par abrasion	Famille(s) de surface
	и арренаціон		В	D	Н	(traitement de surface, granulat(s) principal(aux))
GARDEN	T5	11,8x5,8x6,3	Х	Х	X	(brut, alluvionnaire)
RECTANGLE	T5	19,7x9,7x6,3	Х	Х	Х	(brut, alluvionnaire)
I	T5	19,8x16,3x6,3	Х	Х	Х	(brut, alluvionnaire)
	T5	22,2x11,0x6,3	Х	Х	Х	(brut, alluvionnaire)
	T5	23,1x11,0x6,3	Х	Х	Х	(brut, alluvionnaire)
	T5	11,9x11,0x6,3	X	Х	Х	(brut, alluvionnaire)
CARRE	T5	9,7x9,7x6,3	Х	Х	Х	(brut, alluvionnaire)
GARDEN	T5	11,8x11,8x6,3	Х	Х	Х	(brut, alluvionnaire)
	T5	17,8x11,8x6,3	Х	Х	Х	(brut, alluvionnaire)
PAVES DRAINANTS I	T3-4	16.1x19.6x10.0	Х	Х	Х	(brut, alluvionnaire)
UNI	T3-4	22,2x11,0x8,3	Х	Х	Х	(brut, alluvionnaire)
CARRE	T3-4	9,7x9,7x8,4	Х	Х	Х	(brut, alluvionnaire)
RECTANGLE	T3-4	19,7x9,7x8,4	Х	Х	Х	(brut, alluvionnaire)
ı	T3-4	19,8x16,3x8,4	Х	Х	Х	(brut, alluvionnaire)
	T3-4	19,8x16,3x10,2	Х	Х	Х	(brut, alluvionnaire)
FIL D'EAU	T3-4	23,9x15,8x14,0	Х	Х	Х	(brut, alluvionnaire)

X= Oui et /= Non